

MASTÈRE

FOOD
DESIGN
& ARTS
DE VIVRE

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

PHOTO
CANDIDAT

Dossier de pré-inscription

1/ Identification

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : VILLE:

Tél domicile : Tél mobile :

Adresse e-mail :

2/ Représentant légal - parents

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : VILLE:

Tél domicile : Tél mobile :

Adresse e-mail :



MASTÈRE

FOOD
DESIGN
& ARTS
DE VIVRE

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

3/ Votre situation actuelle

Scolarisé

Salarié

Demandeur d'emploi

Autre, Précisez :

4/ Avec quels médias avez-vous connu notre école ?

Radio, laquelle ?

Presse, laquelle ?

Salon, lequel ?

Autre, précisez :

5/ Scolaarité antérieure

Année scolaire	Établissement (nom, ville)	Classe	Diplôme préparé	Intitulé de la formation	Obtenu oui/non
2015/2016					
2014/2015					
2013/2014					

6/ Formalités d'inscription et frais de scolarité

RAPPEL DES MODALITÉS D'ADMISSION :

- Sur dossier et entretien d'évaluation.
- Les entretiens d'évaluation auront lieu à partir du mois de janvier 2016 et les candidats seront informés dans les 15 jours maximum suivant le retour du dossier de pré-inscription de la date l'entretien d'évaluation.
- Les résultats de cette épreuve seront communiqués aux candidats dans les 15 jours suivant cet entretien.
- Les candidats admis recevront un certificat d'admission définitif, ainsi que les informations complémentaires nécessaires à leur inscription définitive.
- Cette année préparatoire constitue également la première année de notre Bachelor de design.

7/ Pièces à joindre impérativement

- Dossier d'inscription complété avec la lettre de motivation.
- Copie des bulletins scolaires des 2 dernières années.
- 3 photos d'identité, dont une collée sur le dossier.
- Le règlement des frais d'inscription.

8/ Frais d'inscription

Ils sont de 60 euros NON REMBOURSABLES et joints au dossier complété

9/ Frais de scolarité pour l'année 2016-2017

- Ils sont de 7 000 euros pour l'année, dont 925 euros d'arrhes versés à l'inscription.
- Le règlement peut s'effectuer selon les 3 modalités suivantes:
 - 1/ Le paiement des 6 075 Euros restant dus en 3 échéances :
 - 2 025 euros au mardi 15 septembre 2016
 - 2 025 euros au mardi 15 décembre 2016
 - 2 025 euros au mardi 15 mars 2017
 - 2/ Le paiement mensualisé des 6 075 Euros restant dus, en 10 prélèvements bancaires à compter du mois de septembre 2016, tous les 20 du mois.
 - 3/ Le paiement au comptant des 6 075 Euros restant dus, le jour de la rentrée scolaire.
- Pour toute confirmation d'inscription, les frais de scolarité sont dus pour l'année scolaire de la rentrée
- Si le candidat souhaite se rétracter, il doit le notifier par lettre recommandée avec accusé de réception, avant le 3 octobre de l'année scolaire en cours. Les frais de scolarité réglés seront restitués, à l'exception des arrhes. Passé ce délai, la totalité des frais reste due, aussi bien en cas d'abandon que d'exclusion.
- L'admission n'est valable qu'une année et ne devient définitive qu'à l'obtention du baccalauréat.

10/ Lieu d'enseignement

Les cours ont lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes
à Mont de Marsan - 293, avenue Maréchal Foch

11/ Contact et retour de dossier

Fabienne LOUSTAU - COORDINATRICE

293, avenue du Maréchal Foch - B.P. 137 - 40003 Mont de Marsan Cedex
Tél. 05 58 05 33 71 - 06 48 61 28 44
fabienne.loustau@landes.cci.fr

